

Réunion du Comité d'entreprise du Groupe CPEA

Du lundi 5 Novembre 2018

Présidence
Membre élu du comité
Membre élu du comité

Monsieur **TOURNIER**
Monsieur **GILLES** (Secrétaire) présent
Monsieur **CLEMENT** (Trésorier) présent

La séance est ouverte à 18h00, par le Président *Monsieur TOURNIER*.

Réponses aux questions des délégués :

Les délégués abordent à nouveau le non-paiement du premier Mai et apporte à la direction un document sur la jurisprudence :

Monsieur Tournier souhaite examiner la situation et rappelle que pour l'instant le CPEA n'applique pas la règle de la journée de solidarité que chaque salarié doit effectuer sans salaire supplémentaire au prorata de ses heures. Ce point sera soumis à analyse et fera l'objet d'une réponse claire et actée dès la prochaine réunion du CE. Sans l'avoir inscrit à l'ordre du jour, les délégués soulèvent la possibilité de prévoir 1.6% du salaire moyen mensuel au titre de 4 jours fériés (et donc celui du premier Mai) comme la convention le prévoit pour les CDI (contrat de travail à durée indéterminée intermittent). Monsieur Tournier apportera une réponse à ce propos à l'occasion d'une prochaine réunion de CE.

Franck CLEMENT demande une réévaluation des salaires pour les formateurs dont les classes dépassent 27 élèves, compte tenu de la difficulté.

Monsieur TOURNIER répond : Il a déjà été obtenu cette année l'augmentation à partir de 30 élèves, ce qui n'avait jamais été fait au CPEA. La mesure est trop récente pour que l'on y revienne déjà.

Yannick GILLES aborde l'apparition d'heures de formation présentes sur Hyperplanning sur le vendredi suivant le Jeudi de l'ascension, or ce point avait été abordé et la direction avait donné son accord pour garantir un pont aux formateurs des deux centres (POISSY et PARIS).

Monsieur TOURNIER répond : Une erreur ou un oubli explique sûrement l'apparition de ces heures. Il traite le problème dans le mois à venir avec les responsables pédagogiques.

Les délégués s'étonnent de la non-présence de responsables à Poissy sur le vendredi du pont de la Toussaint alors que toute l'équipe de formateur a été mobilisée.

Monsieur TOURNIER répond : La permanence est normalement prévue et le cas était exceptionnel.

Yannick GILLES présente enfin les dysfonctionnements matériels du nouveau centre à POISSY (finitions, toilettes bouchés...)

Monsieur TOURNIER répond : Les dysfonctionnements, propres à des aménagements de cette ampleur, sont connus et la direction s'affaire à régler les derniers problèmes de détail.

Le président demande alors à Yannick GILLES de rédiger un projet de procès-verbal de la présente délibération du comité relative aux points évoqués lors de cette réunion. Après un dernier échange de vues en la matière, le Président déclare la séance levée à 19h30.

Paris, le mercredi 7 Novembre 2018,

Yannick GILLES
Secrétaire



Franck CLEMENT
Trésorier



Jean-Baptiste TOURNIER
Président



Les comptes rendus du Comité d'Entreprise élu en 2017 sont disponibles sur le site : <http://cegroupecpea.unblog.fr/>